



# INFORMATION – COMMUNE DE LANDÉDA

## APPEL À PROJETS SUR LE SECTEUR AR PALUD, DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE URBAINE PRÉ-OPÉRATIONNELLE SUR LE PORT DE L'ABER WRAC'H

Un appel à projets auprès de groupements promoteurs / architectes est lancé en juillet 2023 par la mairie pour réaliser des opérations sur deux sites du secteur Ar Palud. Ces sites ont été identifiés dans le cadre du renouvellement urbain des zones urbanisées de la commune et dans le cadre du développement du Port de l'Aber Wrac'h.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique menée par la ville qui vise à permettre à chaque catégorie de population, notamment les primo-accédants, de trouver à se loger, à l'année, sur le territoire communal.

La commune a reçu des propositions de trois groupements. Un des projets ne respectait pas les demandes de la Commune et a été écarté. Les candidatures, deux pour l'îlot A et une seule pour l'îlot B, sont maintenant débattues et analysées.

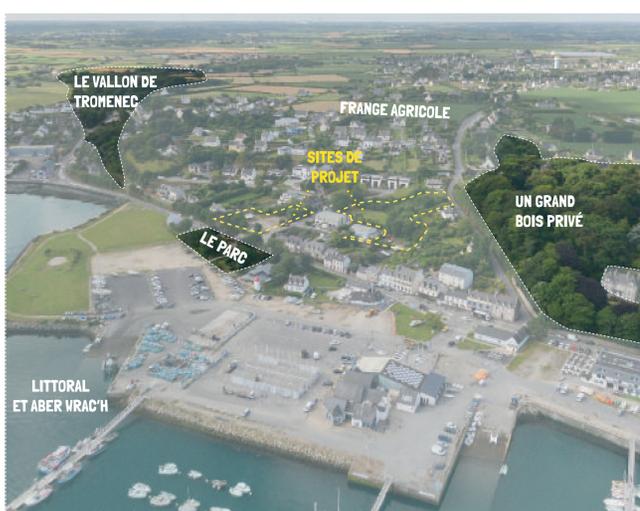
Le jury aura lieu jeudi 11 juillet 2024. Une des notes qui comptera dans la décision finale est celle du public. À vous de voter !



### LE DIAGNOSTIC DES SITES

... Avant le lancement de l'appel à projet, un diagnostic et des enjeux par secteur ont été identifiés.

#### ANALYSE PAYSAGÈRE LE PAYSAGE DE PROXIMITÉ



Le site d'Ar Palud se trouve à l'embouchure de l'Aber Wrac'h dans un secteur d'habitations.

#### EN BREF

L'arrière pays se compose de parcelles agricoles qui font la limite avec le bourg.

On distingue une densité arborée plus forte sur le littoral que dans les terres. Celle-ci est préservée dans le vallon de Tromenec et sur les pentes. Les espaces privatifs sont également denses en végétation et perméables.

– des potentiels paysagers déjà présents à conforter et renforcer

#### ANALYSE ARCHITECTURALE LE CONTEXTE BÂTI



1 Maisons individuelles ou logements intermédiaires, urbanisme diffus sur la frange Sud des sites de projet.

2 Présence d'un commerce (restaurant) à proximité directe des sites de projet.

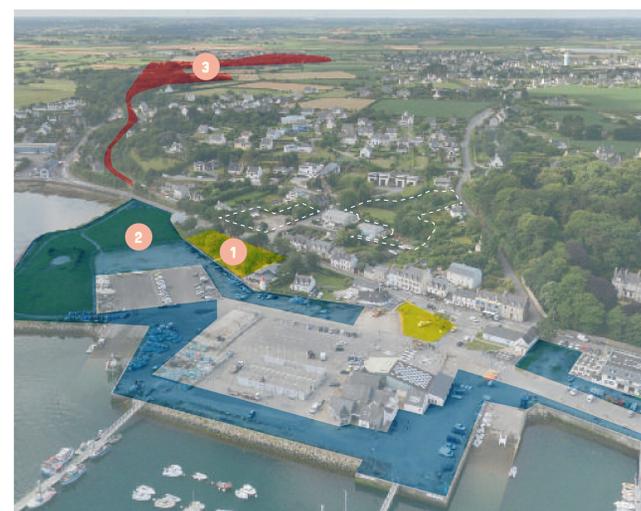
3 Bâti ancien de qualité qui marque l'entrée dans la partie commerçante du port de Landéda. L'alignement des bâtis sur la départementale Ar Palud participe à la qualité des espaces.

4 Présence d'équipements liés aux activités maritimes et nautiques. L'architecture de ces bâtiments marquent fortement le paysage en créant un filtre entre la rue Ar Palud, la coopérative maritime et le front de mer.

#### EN BREF

– s'insérer dans un tissu bâti varié  
– appuyer les qualités urbaines existantes

#### ANALYSE URBAINE LES ESPACES PUBLICS DE PROXIMITÉ



1 Un parc qui annonce l'arrivée au port de l'Aber Wrac'h, avec des espaces de jeux pour les enfants et des arbres de hautes tiges. Ceux-ci apportent une qualité de l'ensemble de l'espace public.

2 Les espaces publics du port sont peu qualitatifs et n'ont pas d'usages spécifiés. Leur emprise est importante et l'enjeu de créer une continuité piétonne est majeur.

3 Le vallon de Tromenec permet de faire le lien entre la terre et la mer par une promenade boisée dans le vallon.

#### EN BREF

– inscrire les projets dans leur contexte environnant

### LES RECOMMANDATIONS POUR LES FUTURS PROJETS

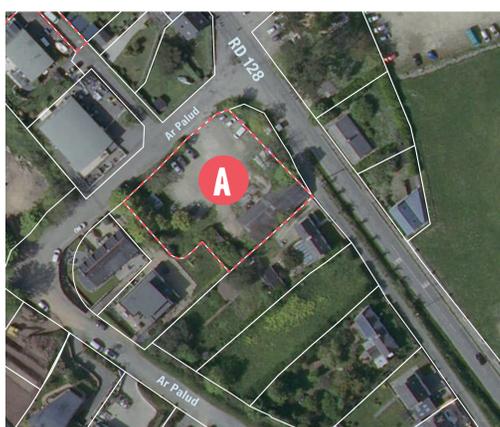
#### ÎLOT A PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

##### PROGRAMMATION

/ TYPLOGIE :  
RDC actifs pour du commerce / service (mutabilité du RDC à prévoir) et logements aux étages intégrant une variété de typologies

/ HAUTEUR : R+1+Combles ou Attiques max

/ STATIONNEMENT CYCLES ET VOITURES : sur parcelle / se référer au PLU



##### PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

- Créer un accès aux stationnements par la rue Ar Palud et un accès aux commerces par la RD.
- Proposer une implantation à l'alignement ou en recul selon les constructions avoisinantes le long de la RD et de la rue Ar Palud.
- Aménager un bâtiment avec un RDC large permettant une grande surface pour du commerce / service orienté vers la rue et/ou vers le cœur d'îlot. Le volume des étages devra quant à lui s'inscrire dans les gabarits des bâtiments avoisinants.
- Créer pour la partie bâtie en front de rue une ligne de faîtage parallèle à la RD.
- Offrir un traitement soigné du pignon qui marque l'entrée sur le port de l'Aber Wrac'h.

##### PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

- Proposer une valorisation du bâtiment par une végétalisation de ses abords, le long de la RD et de la rue Ar Palud.
- Offrir un aménagement paysager privilégiant des essences locales et permettant de proposer des terrasses exposées Sud pour les commerces.
- Aménager des stationnements souterrains ou avec des revêtements perméables et en minimisant l'impact visuel des voitures pour les stationnements en RDC.
- Gérer au maximum l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

#### ÎLOT B PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

##### PROGRAMMATION

/ TYPLOGIE :  
logements résidentiels à l'année (logements de tourisme non autorisés) intégrant une variété de typologies

/ HAUTEUR : R+2+combles max à l'Ouest et R+1+C max à l'Est

/ STATIONNEMENT CYCLES ET VOITURES : sur parcelle / se référer au PLU



##### PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

- Aménager un accès par la ruelle au Sud-Est.
- Construire un bâti en R+2+combles ou attiques à l'Ouest et R+1+Combles ou attiques à l'Est.
- Proposer des bâtis secondaires permettant d'aménager des espaces communs (locaux vélos, atelier, etc.).
- Veiller à la préservation des chauve-souris durant le temps du projet (chantier notamment) et proposer des espaces de refuge pour celles-ci.

##### PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

- Valoriser les murs en pierre existants par l'aménagement.
- Si des clôtures sont envisagées pour les jardins, privilégier des limites en ganivelles et/ou végétalisées (haies arbustives).
- Aménager des stationnements souterrains ou avec des revêtements perméables et en minimisant l'impact visuel des voitures pour les stationnements en RDC.
- Proposer une valorisation du bâtiment par une végétalisation de ses abords et des jardins.
- Gérer au maximum l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

### COMMENT VOTER ?

Le vote du public comptera dans la décision finale de même que celui des membres du jury : personnes qualifiées (architectes, maître d'œuvre...) et élus.

Pour voter, vous pouvez déposer votre vote dans l'urne en mairie. Et voilà !

Le jury a lieu le 11/07 et le résultat sera rendu public dans la foulée.

# PROJET A



## Notice architecturale | Note de synthèse

Le site de notre projet, l'îlot A, rue Ar Palud est une friche délaissée qui empêche de structurer véritablement l'urbanité de ce front de mer qui fait face aux abers. La grande force et caractéristique de ce territoire, c'est de présenter quasiment tous les atouts qui font les plaisirs d'un lieu :

la mer, de larges espaces boisés, des petits immeubles en R+1+combles qui structurent le front de mer, le port avec ses bateaux, mais aussi des maisons qui utilisent intelligemment la topographie pour profiter des belles vues lointaines vers les Abers.

Les espaces libres et paysagers sont donc ici aussi importants et structurants que les espaces bâtis. L'idée première est bien sûr de poursuivre l'étude urbaine initiée par le cabinet TLPA, présentée dans notre carnet de lot.

Effectivement, notre espace en friche empêche à l'espace urbain du port de l'Aber Wrac'h de tisser des liens avec les habitations, bâti moins dense. L'enjeu de notre projet est donc de poursuivre le statut urbain, portuaire et paysager de la RD 128 Ar Palud. Il s'agit donc de requalifier cette belle séquence d'entrée au port de Landéda avec ce nouveau bâtiment qui offrira à terme une opération de logements mêlés à des commerces ou locaux d'activités.

Avec notre projet, l'immeuble s'implante naturellement en limite Nord-Est de la parcelle. La difficulté dans notre cas précis, c'est bien que cette « moins bonne » exposition solaire constitue pour nous la façade principale du futur bâtiment.

Nous avons choisi d'assumer cette orientation, en vertu des très belles vues vers le large qu'elle offre pour autant aux futurs logements et espaces d'activités et de commerces. Nous la traitons donc comme une façade Sud, en maximisant les parties vitrées et larges balcons pour profiter au maximum de ce magnifique cadre de vie.

Ce parti permet aussi d'affirmer le caractère maritime de cette nouvelle façade urbaine. En la regardant frontalement, une de nos perspectives le montre assez bien, nous sentons que la mer n'est pas très loin.

Notre parcelle mesure environ 1860 m<sup>2</sup>. C'est donc assez grand pour implanter librement le bâtiment sur le site. L'échelle du projet nous empêche d'imaginer un parking en sous-sol. L'espace nécessaire aux trente places de parking ainsi qu'à la préservation d'un jardin partagé dicte assez vite la stratégie d'implantation du bâtiment.

Notre projet, en plan de masse structure donc le terrain dans son ensemble en trois parties :

Le bâtiment, le parking et l'espace végétal existant, situé au Sud qui sera nettoyé et renforcé pour devenir un jardin partagé. Ce dernier constituera ainsi un filtre entre notre opération et les maisons environnantes. Bien que notre parking soit dessiné de façon rationnelle, il sera traité graphiquement au sol avec des matériaux perméables, mêlant sol en stabilisé et pavés enherbés. Ces différents traitements se feront de manière aléatoire afin de garantir un traitement graphique et paysager lorsque ce parking sera par moments vide. Nous évitons ici la lecture d'un parking de type « supermarché ».

Ces revêtements adaptés limiteront aussi l'imperméabilisation du sol et amélioreront la gestion des eaux pluviales. Quelques toitures-terrasses de notre bâtiment seront végétalisées pour créer une rétention d'eau et renforcer l'occasion d'améliorer la Biodiversité (Insectes, ...).

Notre bâtiment est un immeuble collectif qui, suivant la répartition typologique finale, recevra entre 15 et 20 logements. Les typologies iront du T1 au T4 avec des logements traversants et aussi mono-orientés soit vers le Sud-Ouest ou vers le Nord-Est avec le panorama des Abers. Cette mixité typologique permettra d'accueillir des résidents à l'année tout comme une offre de logements saisonniers. Au fil des saisons et de ses moments clés (Noël, vacances, jours fériés, ...), le bâtiment et ce « **morceau du littoral** » exprimera pleinement la vie qui le constitue : des moments calmes et paisibles en Hiver conjugués à des périodes plus dynamiques du mois d'avril à fin septembre.

A rez-de-chaussée, environ 460 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales (ou de locaux d'activités) sont proposés.

L'enjeu architectural est de limiter la lecture d'un collectif. C'est pourquoi nous avons séquencé l'immeuble avec des volumes en forme de longères, dont la ligne du faîtage est perpendiculaire à la rue. Le carnet de lot évoque l'orientation d'un faîtage parallèle à la rue. Nous comprenons cet objectif qui est de poursuivre le même principe de toitures que les immeubles accolés qui constitue le front de mer et portuaire, situés un peu plus loin.

Pour autant, **notre parcelle est bordée par deux voies**. Cette caractéristique spatiale et urbaine nous permet selon nous d'offrir sur ce site une nouvelle direction pour ces différents faîtages. Nous avons en effet l'occasion d'offrir à la rue une petite **surprise ou singularité**, à l'instar des belles maisons de type années 30 qui arborent fièrement leurs pignons comme façade principale.

Le résultat offre pour un bâtiment de 40 mètres de long, quatre séquences structurées par le dessin de ces maisons intégrées au collectif. Ce rythme régulier rappelle aussi à sa façon celui des immeubles accolés évoqués précédemment.

Ces différentes toitures découpent assez bien le gabarit général du bâtiment, afin de préserver autant que possible les vues lointaines vers les abers pour toutes les maisons situées suffisamment en hauteur, en arrière plan de l'opération.

Côté rue, la façade des logements privilégie une majorité de parties vitrées pour profiter du cadre de vie. Côté jardin, les façades se veulent plus sobres mais les balcons et la lecture en volume des formes de maisons longères sont respectées, en cohérence avec l'orientation Sud-Ouest. **L'esprit des longères** est tenu sur les deux façades principales du bâtiment, renforçant ainsi l'unité du projet sur le plan conceptuel.

Les façades de notre niveau rez-de-chaussée qui constituent le **soubassement** du bâtiment sont traitées avec des parties largement vitrées et des parties plus opaques dont les ouvertures reprennent les proportions identiques à celles des logements.

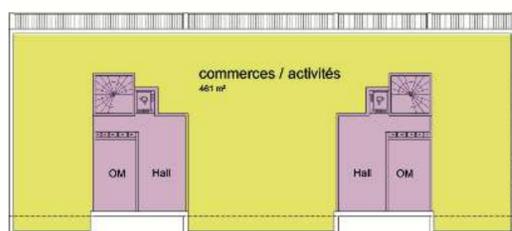
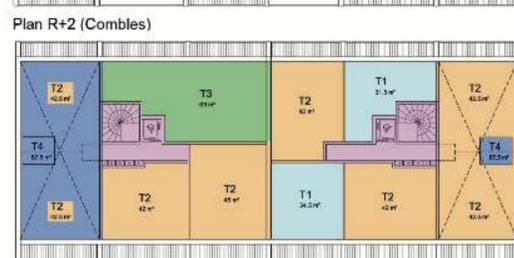
Ceci évite également de lire sur le bâtiment une distinction trop nette entre les logements situés en partie supérieure et les commerces et activités du soubassement. Nous renforçons l'image d'un **immeuble hybride** dont les espaces pourront s'adapter avec le temps et l'évolution du bâtiment. Par exemple, un cabinet de médecins ou des bureaux à rez-de-chaussée pourront aussi se transformer en logement, ou inversement. La **réversibilité programmatique** est un des enjeux récents pour l'architecture et constitue aussi une chance pour améliorer la fonctionnalité et **la durée de vie de nos bâtiments futurs**.

Notre niveau rez-de-chaussée se situe à environ 80 cm au-dessus de la rue. Une rampe avec une pente de 4%, respectant les contraintes PMR, desservira l'ensemble des locaux. L'espace situé entre notre rez-de-chaussée et la rue sera paysagé. Un passage piéton permettra de relier la promenade du parc qui nous fait face, renforçant ainsi les liens entre le port et notre opération et plus largement les rues adjacentes.

Concernant l'intégration de l'abri-bus tel que souhaité dans cette consultation, nous pensons qu'il pourrait gêner ponctuellement pour nos locaux d'activité vis-à-vis des vues lointaines. Nous sommes ouverts pour un échange avec vous et décider ensemble du bon positionnement de cet élément public important.

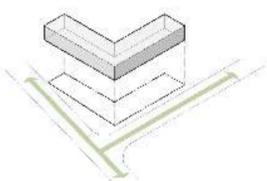
Au final cette opération mixte se veut être une **architecture sobre, contemporaine** qui entre en résonance avec son contexte afin de poursuivre l'attractivité et le charme indéfini de **Landéda**, du **Pays des Abers** et plus largement de cette bien renommée **Côte des Légendes**.

## Plans Synoptiques - 1/250



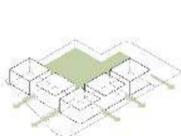
Plan RDC

# PROJET B - îlot A



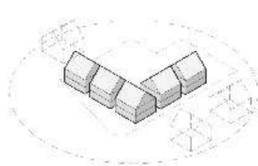
## 1. IMPLANTATION

Implantation du projet en fonction des axes urbains : le front bâti est bien aligné, à l'image de la structure bâtie du centre-ville.



## 2. POROSITÉ

Création d'un cœur d'îlot ouvert sur la ville. Découpage du bâti par le jeu des ouvertures.



## 3. TYPO-MORPHOLOGIQUE

Combinaison de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale du contexte existant.



## 4. DÉSAXEMENT

Déviations des toitures par rapport à une direction de référence, créant ainsi une diversité de formes. Les formes re-naturalisées reflètent cette caractérisation de la forme.



## « Brise légère

### Promenade

Si l'on recherche sur internet des renseignements concernant le site qui accueille notre projet, voici la façon dont il est présenté :

La côte des Abers est un littoral de France situé en Bretagne, dans le Finistère. Elle tient son nom des rias ou estuaires qui entaillent la côte. À marée haute, la mer remonte loin vers l'amont alors qu'à marée basse, l'aber demeure presque à sec, découvrant ses fonds vaseux.

L'Aber-Wrac'h est le plus long et le plus septentrional des abers de la Côte des Abers. C'est également le nom du hameau de Landeda abritant le port du même nom.

Comme le souligne l'étude réalisée par l'agence TLPA, il s'agit bien d'un projet qui s'inscrit dans le grand paysage de l'Aber, en entrée de port. Notre foncier entre en relation avec le site de Troméneq, le port de plaisance et du front bâti qui le borde. Au-delà de ces aspects physiques structurants le site, il est important de ne pas négliger l'aspect immatériel qui fait l'ambiance d'un port et en particulier celui de l'Aber Wrac'h : le bruit des drisses contre les mâts, la lumière sur l'eau, les variations météorologiques. S'y promener est sans doute la meilleure manière d'appréhender le site et de s'approprier toutes particularités.

Les projets se situent sur deux terrains proches, présentant des caractéristiques bien distinctes et singulières, mais partageant le même environnement bâti. Les dernières décennies ont vu émerger des projets « contemporains », plus ou moins bien intégrés qui entrent parfois en confrontation ou en rupture avec des volumétries traditionnelles.

### Ilot A

L'îlot A, du fait de sa localisation en front de rue et en entrée de port, porte d'emblée un fort enjeu urbain.

Le projet présente un plan de masse en Let abrite une programmation mixte de commerces et de logements. Nous avons choisi de travailler sur du logement intermédiaire. Cette option nous permet de scinder le projet en plusieurs séquences. Le gabarit imposé, R+1+Combles, est cohérent avec le volume des maisons individuelles et des petits immeubles traditionnels du port. Il est selon nous évident qu'une toiture à deux pentes s'impose comme marqueur référent à l'architecture bretonne. Les pignons de nos maisons sont les symboles de l'architecture locale, de surcroît dans un site aussi représentatif de notre région.

Ce dispositif nous permet de réaliser un îlot ouvert au nord-ouest pour l'accès au parking, mais également au nord-est en ménageant un accès piéton le long des commerces qui s'ouvrent largement sur la rue Ar Palud.

Le cœur d'îlot traversant abrite un jardin partagé qui permet de tenir le parking à distance raisonnable des logements. On y trouve des bacs de culture, des plantes locales, des nichoirs à oiseaux, des hôtels à insectes, des bancs; un espace extérieur commun à s'approprier, orienté au sud de la parcelle.

Le projet présente une juxtaposition de volumes, séparés les uns des autres, par des circulations verticales ou horizontales. Le rythme ainsi créé donne à l'ensemble l'échelle souhaitée, un trait d'union entre la maison individuelle et le petit immeuble.

### Démarche

Nous avons exploré le projet à toutes les échelles: urbaines, architecturale, usage, technique et paysage.

Engagés dans une démarche critique, nous estimons que la prise en compte de la question écologique doit devenir une opportunité de projet, capable de faire émerger une architecture accessible, qui sache s'inscrire dans un site particulier, maîtriser son empreinte et offrir les meilleures qualités d'usage possible.

Notre approche du projet qui embrasse tant les questions paysagères, urbaines, et territoriales qu'architecturales permet de décloisonner les disciplines pour un meilleur résultat global. Nous cherchons à établir une relation équilibrée entre les éléments existants et ceux qui seront créés par le projet. Cet échange se fonde sur une analyse approfondie du milieu dans lequel nous intervenons.

Nous attachons aussi une grande importance à la simplicité des aménagements proposés. Plutôt que d'apprécier une qualité architecturale dans l'absolu, sans considérer les conditions de sa fabrication, nous considérons que c'est le rapport qualité-prix d'un édifice ou d'un aménagement qui devrait être évalué.

Très impliquée, notre équipe de conception considère que la réussite d'un projet passe par une définition précise des ouvrages mis en œuvre. Une conception trop générale d'un projet ne suffit pas à qualifier un espace habité qu'il s'agisse d'un édifice ou d'un aménagement urbain. Le choix approprié des matériaux, leur assemblage, le rapport au sol et son nivellement, le choix des essences végétales sont autant d'enjeux qui contribuent grandement à la qualité finale d'un projet.

### Ambitions communes

Nous nous inscrivons donc dans deux espaces distincts portant des ambitions communes d'insertion douce et respectueuse: deux projets porteurs des besoins de l'habitat de demain. Il est important ici de souligner que le parti architectural du projet découle directement du choix de mise en œuvre d'une construction en bois.

Cet aspect constructif place, d'emblée, le projet dans une démarche de performance écologique: confort thermique, rapidité et propreté de chantier, efficacité matière, bilan carbone . . .

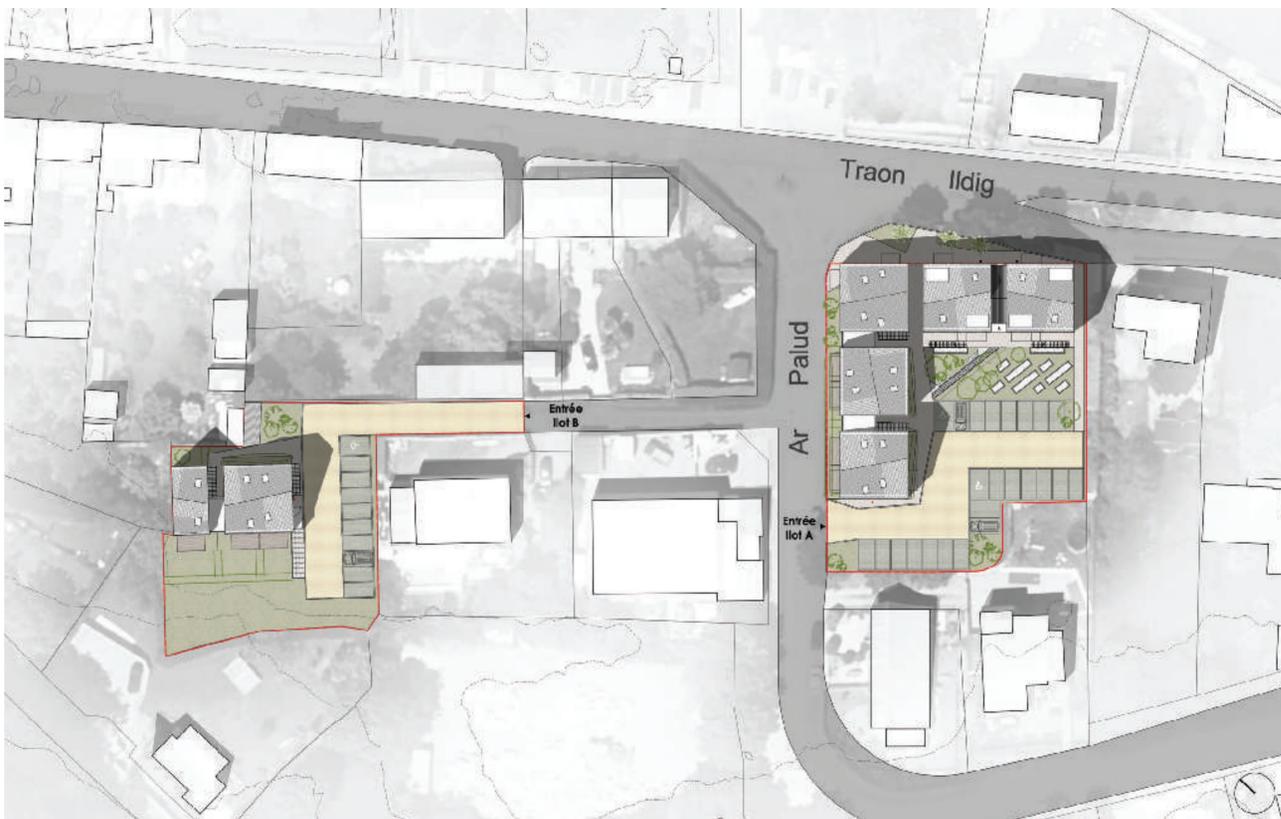
L'ambition architecturale est ici d'être capable d'assurer la liaison entre tradition et enjeux contemporains. Le projet doit s'inscrire dans le paysage qui l'accueille avec toute la grâce possible, pour ne pas être vécu comme un triste plagiat, d'une part, ou, d'autre part, comme une violente agression architecturale, faisant fide son environnement.

Notre projet, bardé de bois, entre dans une écriture contemporaine par petites touches: de larges ouvertures sur le paysage et les jardins, des espaces communs de qualité, une porosité avec l'environnement urbain, un traitement paysagé soigné et un désaxement des faitages qui anime l'ensemble ;une brise légère.

Nous sommes, en dépit de notre choix, entièrement disposé à discuter des choix architecturaux, de la matérialité, de la couleur, parfaitement conscient qu'il s'agit d'une proposition à co-construire.

Après de nombreux essais, nous avons choisi de vous présenter ici la version « blanche » du projet, la version 0, la maquette ... non par choix consensuel, mais nous estimons qu'elle est la plus discrète et subtile. C'est bien de cela dont il s'agit ici : être subtil dans un site délicat ».

# PROJET B - îlot B



## « Brise légère

### Promenade

Si l'on recherche sur internet des renseignements concernant le site qui accueille notre projet, voici la façon dont li est présenté :

La côte des Abers est un littoral de France situé en Bretagne, dans le Finistère. Elle tient son nom des rias ou estuaires qui entaillent la côte. À marée haute, la mer remonte loin vers l'amont alors qu'à marée basse, l'aber demeure presque à sec, découvrant ses fonds vaseux.

L'Aber-Wrac'h est le plus long et le plus septentrional des abers de la Côte des Abers. C'est également le nom du hameau de Landeda abritant le port du même nom.

Comme le souligne l'étude réalisée par l'agence TLPA, il s'agit bien d'un projet qui s'inscrit dans le grand paysage de l'Aber, en entrée de port. Notre foncier entre en relation avec le site de Troménec, le port de plaisance et du front bâti qui le borde. Au-delà de ces aspects physiques structurants le site, il est important de ne pas négliger l'aspect immatériel qui fait l'ambiance d'un port et en particulier celui de l'Aber Wrac'h : le bruit des drisses contre les mâts, la lumière sur l'eau, les variations météorologiques. S'y promener est sans doute la meilleure manière d'appréhender le site et de s'approprier toutes particularités.

Les projets se situent sur deux terrains proches, présentant des caractéristiques bien distinctes et singulières, mais partageant le même environnement bâti. Les dernières décennies ont vu émerger des projets « contemporains », plus ou moins bien intégrés qui entrent parfois en confrontation ou en rupture avec des volumétries traditionnelles.

### Îlot B

En impasse, presque invisible, l'îlot B présente, au premier abord, des ambitions urbaines moins démonstratives que l'îlot A. Il n'en demeure pas moins qu'il doit assurer la couture entre des constructions contemporaines et des façades arrière de bâtiments anciens donnant sur des jardins, bordés de murs en pierres. Le projet doit également offrir un gabarit à l'échelle du voisinage et des particularités topographiques et paysagères. Ces données conduisent à une implantation conforme à celle proposée par l'étude réalisée par l'agence TLPA. La part belle est ici réservée à la mise en valeur des murs de pierres et de la végétation qui se développe dans la pente, au-dessus du terrain. L'enjeu est également de préserver la biodiversité présente dans l'environnement.

### Démarche

Nous avons exploré le projet à toutes les échelles: urbaines, architecturale, usage, technique et paysage.

Engagés dans une démarche critique, nous estimons que la prise en compte de la question écologique doit devenir une opportunité de projet, capable de faire émerger une architecture accessible, qui sache s'inscrire dans un site particulier, maîtriser son empreinte et offrir les meilleures qualités d'usage possible.

Notre approche du projet qui embrasse tant les questions paysagères, urbaines, et territoriales qu'architecturales permet de décloisonner les disciplines pour un meilleur résultat global. Nous cherchons à établir une relation équilibrée entre les éléments existants et ceux qui seront créés par le projet. Cet échange se fonde sur une analyse approfondie du milieu dans lequel nous intervenons.

Nous attachons aussi une grande importance à la simplicité des aménagements proposés. Plutôt que d'apprécier une qualité architecturale dans l'absolu, sans considérer les conditions de sa fabrication, nous considérons que c'est le rapport qualité-prix d'un édifice ou d'un aménagement qui devrait être évalué.

Très impliquée, notre équipe de conception considère que la réussite d'un projet passe par une définition précise des ouvrages mis en œuvre. Une conception trop générale d'un projet ne suffit pas à qualifier un espace habité qu'il s'agisse d'un édifice ou d'un aménagement urbain. Le choix approprié des matériaux, leur assemblage, le rapport au sol et son nivellement, le choix des essences végétales sont autant d'enjeux qui contribuent grandement à la qualité finale d'un projet.

### Ambitions communes

Nous nous inscrivons donc dans deux espaces distincts portant des ambitions communes d'insertion douce et respectueuse: deux projets porteurs des besoins de l'habitat de demain. Il est important ici de souligner que le parti architectural du projet découle directement du choix de mise en œuvre d'une construction en bois.

Cet aspect constructif place, d'emblée, le projet dans une démarche de performance écologique: confort thermique, rapidité et propreté d e chantier, efficacité matière, bilan carbone . . .

L'ambition architecturale est ici d'être capable d'assurer la liaison entre tradition et enjeux contemporains. Le projet doit s'inscrire dans le paysage qui l'accueille avec toute la grâce possible, pour ne pas être vécu comme un triste plagiat, d'une part, ou, d'autre part, comme une violente agression architecturale, faisant fide son environnement.

Notre projet, bardé de bois, entre dans une écriture contemporaine par petites touches: de larges ouvertures sur le paysage et les jardins, des espaces communs de qualité, une porosité avec l'environnement urbain, un traitement paysagé soigné et un désaxement des faitages qui anime l'ensemble ;une brise légère.

Nous sommes, en dépit de notre choix, entièrement disposé à discuter des choix architecturaux, de la matérialité, de al couleur, parfaitement conscient qu'il s'agit d'une proposition à co-construire.

Après de nombreux essais, nous avons choisi de vous présenter ici la version « blanche » du projet, la version 0, la maquette ...: non par choix consensuel, mais nous estimons qu'elle est la plus discrète et subtile. C'est bien de cela dont li s'agit ici : être subtil dans un site délicat ».